

Arrondissement d'Aix-en-Provence

**MAIRIE de SAINT-CANNAT**

Séance du 12 décembre 2024

Site Internet : www.ville-Saint-Cannat.fr

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	19
Représentés	8

L'an deux mille vingt-quatre et le douze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le six décembre deux mille vingt-quatre conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, S. BOULINGUEZ, M. RIBES, V. PELLISSIER, C. FREMY, M. CUTILLO, G. BESSE, C. BARRIERE.

Absents excusés : D. PETIT représenté par M. CATELIN, A. RUBIOLO représentée par G. SORBA, P. BUISSON BAUMELOU représenté par M. RIBES, S. ROCHEZ représentée par G. BESSE, J. PRUNARET représenté par C. BARRIERE, A. L. FALQUERO représentée par J. LEVI VALENSI, M.L. VOLAND représentée par J.P. VENTURINI, M. SOONEKINDT représenté par M. CUTILLO, C. POULIQUEN, C. MARTIN.

N° 2024-073

DM N°1 sur le
budget des
caveaux 2024

Mickaël CUTILLO a été élu secrétaire.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n°2024-026 approuvant le budget principal 2024 de la commune,
- Vu le règlement budgétaire et financier de la commune, adopté en date du 20 mars 2023 par la délibération n°2023-014,
- Considérant la commission finances en date du 11 décembre 2024,
- Considérant le Conseil d'exploitation de la Régie des caveaux en date du 12 décembre 2024

La Commune a délibéré pour racheter un grand caveau à la Famille GASTOUD, qui souhaitait finalement un petit caveau.

Il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires budgétairement pour ce rachat (3.480 TTC €).

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE :

- De valider la délibération budgétaire n°1 sur le budget 2024 de la Régie de vente de caveaux, tel que présenté ci-dessus et dans l'extrait de la maquette budgétaire, joint.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Mickaël CUTILLO



Le Maire,
Jacky GERARD



Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : 20 DEC. 2024
Affiché le : 20 DEC. 2024

13091 Code INSEE	MAIRIE ST CANNAT ST-CANNAT BUDGET VENTE DE CAVEAUX	DM n°1 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE 2024-01

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 480.00 €	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Saint-Cannat, le
Le Maire,

12 Décembre 2024

[Signature]



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Saint-Cannat, le

12/12/2024

12 Décembre 2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
Date de convocation :

29
29
27
27
0
0

[Multiple handwritten signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/12/24, et de la publication le 20/12/2024

A Saint-Cannat, le 12 Décembre 2024



[Signature]